MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca

Suivez-nous sur Facebook

INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Réunion mai 2023

Pour faire suite à la réunion du conseil qui s'est tenue le **8 mai**, voici les principales décisions et les projets en cours. En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion vous pouvez le consulter sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Vie municipale/Séances du conseil.

Mandat à un arpenteur pour délimiter le lot 4 811 899 à l'arrière de l'École de la source

Suite à une décision positive de la CPTAQ concernant le lot 4 811 899 à l'arrière de l'École de la source, le conseil municipal a mandaté la firme Groupe Châteauneuf, arpenteur-géomètre afin de procéder à la délimitation officielle de ce lot.

Demande de financement au programme PRIMEAU

Le conseil municipal a autorisé la directrice générale à déposer une demande d'aide financière au programme PRIMEAU concernant la construction du réservoir.

Période de probation du directeur du service incendie

La période de probation du directeur du service incendie monsieur Daniel Lemoine prenait fin le 9 mai 2023. Le conseil municipal, très satisfait de ses services a entériné la continuité de son contrat.

Embauche pour le poste de journalier-concierge

Suite à l'affichage à l'interne, monsieur Matis Goyette a été engagé dans cette fonction et ce, à compter du 3 juillet. Il remplacera officiellement monsieur Marc Désilets le 31 juillet, date de son départ à la retraite. Bonne retraite Marc et bonne chance Matis pour ce nouveau défi.

Affichage d'un poste de journalier

Compte tenu que le poste de journalier-concierge a été comblé à l'interne, le conseil municipal a mandaté la directrice générale pour l'affichage d'un poste de journalier au garage municipal.

Soutien financier sacs d'école

Le conseil municipal est heureux de s'associer au Fonds Communautaire des Chenaux encore cette année afin de les aider à payer les coûts du matériel scolaire de tous les enfants dans le besoin en apportant une contribution de 250 $.

Embauche d'étudiants cet été

Le conseil municipal a autorisé l'embauche de 2 étudiants cet été soit Alexandre Augustin et Frédéric Dionne pour divers travaux d'entretien, tonte de pelouse, arrosage et désherbage des fleurs, etc. Ils vont se partager l'horaire de la semaine qui s'étends pour ces travaux de 7h à 19h environ. Ce duo viendra compléter avec Antoine Massicotte l'entretien et la préparation des terrains de baseball.

Embauche d'un nouveau pompier

Compte tenu la démission d'un pompier pour situation familiale et que des entrevues venaient d'être faites lors de l'embauche de 4 pompiers le mois passé, le conseil municipal a autorisé l'embauche de monsieur David Quesnel, tel que recommandé par le comité du service incendie. Bienvenue dans l'équipe monsieur Quesnel.

Fermeture des édifices municipaux – report du 24 juillet et 1er juillet

Cette année le 24 juin et le 1er juillet sont un samedi, que les festivités du 24 juin ainsi que la préparation du camp de jour ne permettent pas de transférer le férié du 24 juin le lundi suivant, et après entente avec les employés, les congés du 24 juin et du 1er juillet seront reportés les 4 vendredis suivants soit le 30 juin, les 7, 14 et 21 juillet. Les édifices municipaux seront fermés ces 4 vendredis mais en cas d'urgence, vous pourrez toujours contacter le 819 690-4446.

Demande au ministère des Transports – installation de panneaux à vitesse variable près de l'École de la Source

Suite au dépôt en 2022 d'un projet d'installation de 2 panneaux à limite de vitesse variable aux approches de la zone scolaire sur la rue Notre-Dame, le conseil municipal demande au ministère des Transports de lui fournir un échéancier pour la réalisation de ce projet.

Travaux d'asphaltage secteur Neault (phase II)

Le conseil municipal a autorisé le directrice générale à demander des soumissions par appel d'offres public pour les travaux d'asphaltage du secteur Neault (rue Neault et Joseph L. Rivard), travaux qui seront financés par règlement d'emprunt à la charge des propriétaires du secteur. Les travaux devraient se faire en septembre après avoir reçu l'autorisation du Ministère pour le règlement d'emprunt.

INFO - CONSEIL MUNICIPAL

Location de roulotte pour le camp de jour

Compte tenu des travaux concernant l'agrandissement de l'École de source, le camp de jour ne pourra se tenir à l'école. Donc, les bouts de choux retourneront au parc des loisirs et le conseil municipal a autorisé la location de roulotte (industrielle et sanitaire) pour cette année à la compagnie Clément et Frères.

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi 12 juin à 19h** dans la salle municipale en haut. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Édifices municipaux fermés lundi 22 mai congé férié

Prendre note que le bureau et le garage municipal seront fermés **lundi le 22 mai** prochain congé férié. **En cas d'urgence, contacter le (819) 690-4446.**

Dons de pousses d'arbres - samedi le 13 mai de 9h à 11h

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs organise en collaboration avec la Municipalité une journée de distribution de pousses d'arbres offerts gratuitement.

Cette activité aura lieu **samedi le 13 mai de 9h00 à 11h00** dans le stationnement de la salle municipale (en avant) pendant la Foire du printemps.

Collecte des vieux pneus - jeudi le 18 mai

La collecte de vos vieux pneus se fera **jeudi le 18 mai prochain** par les employés de la municipalité. À cet effet, vous devez déposer vos pneus en bordure de la route la veille ou très tôt le jeudi matin (avant 7h).

Les points suivants sont très importants:

- Seuls les pneus de catégorie automobile et pick-up seront ramassés;
- Le pneu devra être enlevé de la jante de roue;
- Les garages ne peuvent se prévaloir de ce service. Ils ont déjà leur propre système.

Aidez-nous à conserver notre environnement propre.

Règlementation pour le remplissage de piscine

Avec l'arrivée du beau temps plusieurs vont procéder au remplissage de leur piscine, voici un rappel concernant le règlement 2022-620 sur l'utilisation de l'eau potable :

Remplissage de piscine :

- L'obtention d'un permis est obligatoire (gratuit).
- Le remplissage complet est permis entre 22h et 6h le matin.
- Il est permis d'utiliser un minimum d'eau du réseau municipal pour le remplissage d'une piscine en dehors des heures prévues lors du montage d'une nouvelle piscine ou pour les besoin d'une mise en forme de la toile.

Vous pouvez consulter le règlement 2022-620 sur le site internet www.st-maurice.ca sous l'onglet Vie municipale/Règlements.

Pour plus d'information contacter monsieur Yves Laflamme par courriel au ylaflamme@st-maurice.ca ou par téléphone au 819 374-4525.

Visite des Fleurons du Québec

Cette année, la municipalité va recevoir la visite du classificateur dans le cadre des Fleurons du Québec. Soyons fiers de notre municipalité et rendons la belle et accueillante.

Merci de votre collaboration !

Rappel - Collecte hebdomadaire des bacs bruns

La collecte hebdomadaire des bacs bruns va débuter la **semaine du 29 mai** toujours le **mardi** à chaque semaine jusqu'à la mi-novembre.

Pour toute information vous pouvez consulter le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Services/Déchets, recyclage et compostage.

Rappel - Sondage pour le paiement des taxes par internet

Pour faire suite à plusieurs demandes reçues concernant le paiement par internet à diverses institutions bancaires autre que Desjardins, la Municipalité aimerait avoir votre opinion.

Vous trouverez le lien pour répondre au sondage sur le site internet à l'onglet Vie Municipale/Sondage ou vous pouvez vous le procurer au bureau municipal.

Merci de votre collaboration !